



Amplitec®

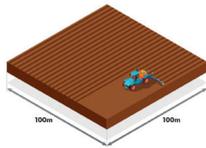
Composition : s-metolachlore 960 g/l (HRAC = 15)

Nouvelles conditions d'emploi et bonnes pratiques

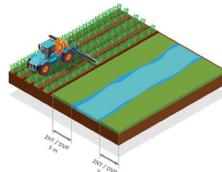


Le s-metolachlore est une molécule essentielle pour le désherbage de nombreuses cultures. Pour continuer à bénéficier de ses avantages, de nouvelles conditions d'emploi viennent d'être publiées en complément des recommandations habituelles.

NOUVELLES CONDITIONS D'EMPLOI



Limitier le grammage à **1000 g de substance active / ha / an** pour les usages maïs (grain et fourrage), soja, sorgho et tournesol soit 1,04 l/ha d'AMPLITEC®.

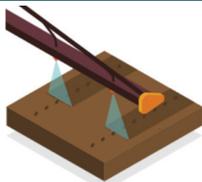


Respecter une **ZNT de 20 m** par rapport aux points d'eau comportant un **DVP non traité d'une largeur de 5 m** pour les usages maïs grain et fourrage, soja, sorgho, tournesol et betteraves industrielles.

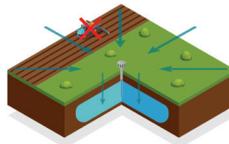


Ne pas appliquer de produit à base de s-metolachlore sur les parcelles drainées **en période d'écoulement des drains**.

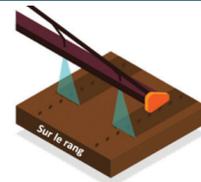
LES BONNES PRATIQUES



Utiliser des **buses à limitation de dérive** autorisées à la pression recommandée par le fabricant.



A proximité des zones de captage d'eau ou des zones sensibles « eau » ne pas utiliser de produit à base de s-metolachlore.



Pour les usages maïs grain ou ensilage, appliquer de préférence en **post-levée précoce** de la culture. Pour une utilisation en pré-levée, préférer une utilisation **sur le rang**.

AMPLITEC® : marque déposée et détenteur d'homologation ASCENZA. AMM n°2160781 – Concentré émulsionnable (EC) Composition : 960 g/L de S-metolachlore. © Marque déposée et détenteur d'homologation : ASCENZA. Distribué par ASCENZA - 2-12 rue du chemin des Femmes - Immeuble Odyssee - 91300 MASSY - T. 01 69 53 98 89 - www.ascenza.fr. Distributeur de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine, animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez le site <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, restrictions d'emploi et contre-indications se référer à l'étiquette du produit ou www.phytodata.com. Annule et remplace toute version précédente. Janvier 2022
P102 Tenir hors de portée des enfants. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P391 Recueillir le produit répandu. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon. P501 Éliminer le contenu/recipiente conformément à la réglementation nationale.


ASCENZA®

H317 Peut provoquer une allergie cutanée / H319 Provoque une sévère irritation des yeux / H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

ATTENTION



PRODUITS À USAGE EXCLUSIF DES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ ATTENTIVEMENT L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.